



## DESCRIPTIONS DES CAMPS DE JOUR – INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Durée** : du mardi 26 juin au vendredi 10 août 2018 (7 semaines). **Les camps sont fermés le lundi 2 juillet.**



- **Horaire du camp** : de **9 h à 16 h**. Lors d'une sortie, le départ se fait du Camping du Mont-Sainte-Anne. Il est important d'être à l'heure sinon l'autobus partira sans votre enfant.

- **Déroulement de la journée** :

- 9 h à 9 h 20 : Accueil et rassemblement;
- 9 h 20 à 9 h 45 : Présence, crème solaire et collation;
- 9 h 45 à 10 h 45 : Bloc 1;
- 10 h 45 à 11 h 45 : Bloc 2;
- 11 h 45 à 12 h 15 : Dîner;
- 12 h 15 à 12 h 30 : Crème solaire;
- 12 h 30 à 13 h 30 : Bloc 3;
- 13 h 30 à 14 h 30 : Bloc 4;
- 14 h 30 à 14 h 45 : Collation;
- 14 h 45 à 15 h 45 : Bloc 5;
- 15 h 45 à 16 h : Rassemblement.



- **Service de garde** :

- Lieu : Camping du rang Saint-Julien ou Chalet des loisirs de Saint-Tite-des-Caps;
- Horaire :
  - De 7 h à 9 h;
  - Et de 16 h à 17 h 30.



- **Journées de pluie** : En cas de forte pluie, des activités sont organisées dans les locaux de l'Hôtel de ville, 33, rue de l'Église. Dans le doute, téléphonez au 418 520-1810.



- **La communication** : Si vous désirez communiquer avec l'animateur de votre enfant, glissez un petit mot dans sa boîte à lunch qu'il remettra à son animateur. Ce dernier communiquera avec vous aussi vite que possible. Vous pouvez cependant communiquer avec la responsable du camp « Les Explorateurs » en appelant au 418 520-1810.



- **La carte postale** : Elle est envoyée une fois par semaine (le mardi), par courriel. Elle a pour objectif de faire un résumé de la semaine précédente et de faire des rappels relatifs aux sorties à venir et au fonctionnement du camp. Elle est aussi diffusée sur le site Web de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges : [www.saintferreollesneiges.qc.ca](http://www.saintferreollesneiges.qc.ca).



- **La tenue vestimentaire :** Afin de profiter au maximum des activités prévues, votre enfant doit porter :

- Vêtements appropriés selon la température;
- Tenue sportive, pantalon court ou short (le port de la jupe est interdit);
- Un chandail assez long, cachant suffisamment les épaules et le ventre;
- Une casquette ou un chapeau;
- Des espadrilles (souliers fermés);
- Chandail du camp de jour obligatoire lors des sorties;

**Éviter le port de bijoux** par mesure de sécurité et/ou risque de perte ou de vol.

- **Quoi mettre dans le sac à dos de votre enfant?**



- Maillot de bain (pour jeux d'eau, baignades dans le lac du Camping du Mont-Sainte-Anne, sorties à la piscine);
- Crème solaire hydrofuge;
- Vêtements de rechange;
- Vêtements chauds;
- Lunch complet et nutritif avec un « ice pack »;
- Deux collations;
- Bouteille d'eau;
- Casquette ou chapeau;
- Vêtement de flottaison ou ballon dorsal si nécessaire.



- **Matériel de la maison :** Il est important que votre enfant n'apporte aucun jouet ou matériel de la maison. Cela évite les conflits et les malentendus. Il n'y a aucun événement où votre enfant devra apporter un objet de la maison. Afin d'éviter le nombre d'objets perdus au cours de l'été, veuillez bien identifier les vêtements et accessoires (sac, boîte à lunch, serviette, crème solaire, etc.) au nom de l'enfant.



- **La boîte à lunch :** Tous les jours, votre enfant doit avoir un repas froid ou chaud (dans un thermos) nutritif et complet. Il n'y a aucun four micro-ondes mis à notre disposition sur le site. Une bouteille d'eau et deux collations (santé) devraient être placées dans la boîte à lunch. Comme aucun réfrigérateur n'est à notre disposition, nous vous suggérons d'insérer un « ice-pack » dans la boîte à lunch ou de congeler les jus et l'eau à l'avance. Il est bien d'éviter tout aliment allergène tel que les noix et les arachides.



- **Enfant malade ou blessé :** Si votre enfant se blesse ou est malade durant les heures de camp, l'animateur tentera de vous joindre afin que vous puissiez venir chercher votre enfant dans les plus brefs délais. Il est alors important que tous les numéros notés sur le formulaire d'inscription soient à jour. En cas d'accident grave et si nous ne pouvons pas vous joindre, nous pourrions faire appel aux services d'urgence afin de mettre en sécurité votre enfant et le reste du groupe.



- **Transport :** 3 circuits sont proposés pour transporter les enfants de leur domicile au Camping du Mont-Sainte-Anne (matin et soir). Il y a au minimum un animateur par autobus lors de la cueillette des enfants. Voir la section TRANSPORT pour le détail des circuits.



- **Mesures disciplinaires :** Afin de passer un été mémorable, les enfants ont un code de vie à suivre. S'il n'est pas respecté, l'enfant reçoit un avertissement verbal de la part de l'animateur. Après le troisième avertissement, un premier avis est alors envoyé à la maison. Il est important d'en prendre connaissance et de nous le retourner avec votre signature. Après deux avis envoyés à la maison, votre enfant sera retiré du camp. Afin d'éviter cette situation, il est important de rappeler à votre enfant les règles qu'il a à respecter. La direction du camp se réserve le droit de retirer un enfant définitivement et sans délai si la situation l'exige. Voici spécifiquement des comportements qui seraient susceptibles de provoquer un renvoi : violence, impolitesse répétée, langage vulgaire ou inacceptable, lancement d'objets, morsure, bris volontaire de matériel, refus d'obéir aux consignes, objets interdits.



- **Prise de médicaments :**

- Vous avez la responsabilité d'avertir la direction ainsi que les animateurs du camp si l'état de santé de votre enfant nécessite des attentions ou des précautions particulières, soit en le mentionnant sur le formulaire d'inscription ou en communiquant directement avec eux.
- Si votre enfant doit prendre des médicaments pendant les horaires du camp, il est important de bien noter toutes les informations dans le formulaire d'inscription sous la rubrique « Santé de votre enfant » (nom du médicament, posologie, la personne qui peut administrer le médicament).
- Si votre enfant est allergique et qu'il a recours à un auto-injecteur ÉpiPen, il est indispensable de le mentionner dans le formulaire d'inscription. De plus, il est important de mentionner si l'enfant doit l'avoir avec lui, s'il le laisse dans son sac ou s'il le confie à la direction qui a un endroit prévu pour les médicaments.



## DESCRIPTIONS DES DIFFÉRENTS TYPES DE CAMPS



(3 à 10 ans)

- **Âge minimum requis pour s'inscrire** : 3 ans au 31 décembre 2017 (les 3 à 5 ans seront dans la concentration Les Merveilles de la nature;



- **Lieu** : Le camp de jour aura lieu au Camping du Mont-Sainte-Anne situé dans le rang Saint-Julien.



- **Activités du lundi au vendredi (5 jours par semaine)** : Les enfants participeront, avec leur groupe d'âge respectif, à différentes activités du lundi au vendredi autour d'un même thème. Des périodes de baignade seront prévues régulièrement dans le lac du camping. Une journée par semaine sera consacrée à une sortie dans la région ou à une activité spéciale sur le site. Le coût des sorties et des activités spéciales est inclus dans le tarif d'inscription. Un planning des activités sera distribué lors de la réunion d'information pour les parents prévue **le mercredi 6 juin 2018 à 18 h 30**.



- **Option Vélo de montagne** : Pendant 5 semaines (début le 3 juillet), **les lundis, mardis et jeudis matins, excepté pour la 1<sup>re</sup> semaine où ce sera mardi, jeudi et vendredi**, les jeunes pourront pédaler sur les sentiers du Mont-Sainte-Anne (pas uniquement sur le sentier Jean-Larose) accompagnés d'une belle gang de moniteurs du Club cycliste Mont-Sainte-Anne. Au programme : éducatifs techniques, chasses au trésor, vélo, jeux d'habileté, etc.

- Les **critères d'admission** sont les suivants :
  - Être âgé de 5 ans au 1<sup>er</sup> juin 2018 (groupes divisés selon l'âge et le niveau d'habileté);
  - Être en mesure de rouler sur un vélo doté de roues de 16 pouces ou plus sans l'aide de petites roues;
  - Être capable de démarrer et de s'arrêter seul(e);
  - Être capable de rouler au minimum 3 km;
  - Avoir un abonnement de saison ou un billet de jour pour les sentiers du Mont-Sainte-Anne.
- **Encadrement** : 1 moniteur pour 6 enfants;
- **Lieu de rassemblement** : Chalet de ski de fond du Mont-Sainte-Anne situé dans le rang Saint-Julien);
- **Horaire** : de 9 h à 11 h 30.



Nouveauté pour les 3-5 ans!

### LES MERVEILLES DE LA NATURE

- **Activités du lundi au vendredi (5 jours par semaine) :** Les enfants de 3 à 5 ans faisant partie du camp des Explorateurs vivront des expériences dans un milieu naturel offrant la diversité de l'environnement extérieur comme les zones boisées, les petits cours d'eau, les pistes de randonnée et autres. Les enfants explorent leur environnement riche et ils développent leurs intérêts et leurs habiletés d'observation, d'interprétation et de compréhension du milieu. Les activités se dérouleront majoritairement à l'extérieur afin de stimuler la créativité du jeu des enfants et de tester leurs propres limites sous la supervision du personnel. Les enfants seront initiés au jardinage, à la vie en forêt et à l'art par la nature.



Nouveauté pour les 6-7 ans!

### LES APRÈS-MIDIS PÉDAGOGIQUES : PLACE AU THÉÂTRE!

Cet été, en collaboration avec l'école Caps-des-Neiges, le camp de jour innove pour les groupes de 6-7 ans! À raison de deux après-midis par semaine, durant quatre semaines, les enfants qui entrent à la 2<sup>e</sup> année à l'automne 2018 auront la chance de réaliser un théâtre des lecteurs.

Mais qu'est-ce qu'un théâtre des lecteurs? Il s'agit avant tout d'un jeu. Votre enfant lira pour jouer un rôle, pour raconter une histoire à d'autres jeunes. La magie du jeu le séduira tout en lui permettant de se glisser spontanément dans la peau d'un personnage. De plus, les artistes et les bricoleurs s'y retrouveront en créant les décors et les costumes.

Au cours de ces après-midis animés par une enseignante inspirante, vos enfants pourront aussi poursuivre le développement de leurs compétences en français et en mathématiques par l'utilisation de iPad et par des activités pédagogiques engageantes.



(11-13 ans)

- **Âge minimum requis pour s'inscrire** : 11 ans au 1<sup>er</sup> juin 2018;
- **Lieu** : la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges est associée avec la ville de Sainte-Anne-de-Beaupré pour l'organisation du camp « Ados-aventure » basé au Centre de loisirs Sainte-Anne;
- **Activités du lundi au jeudi (4 jours par semaine)** : Les jeunes participeront à différentes activités régulières (sports, arts, aventures, etc.), qui satisferont les amateurs de sensations fortes, mais aussi à des activités de financement. Elles leur permettront de créer des liens avec d'autres jeunes de leur âge et de se responsabiliser;
- **Horaire du camp** : de 9 h à 16 h.



### CAMP DE VÉLO

Il aura lieu du 3 juillet au 16 août 2018 (7 semaines), 4 jours par semaine (du lundi au jeudi) **excepté pour la 1<sup>re</sup> semaine où ce sera mardi, mercredi, jeudi et vendredi**. Au programme : sorties techniques, longues randonnées avec pique-nique, pumptrack, baignade, jeux d'habileté, sorties à l'extérieur du Mont-Sainte-Anne et plus.

- **Âge** : de 9 à 15 ans (groupes divisés selon l'âge et le niveau d'habileté);
- **Ratio** : le nombre minimum de cyclistes pour débiter un groupe est de 4;
- **Lieu de rassemblement** : Chalet de ski de fond du Mont-Sainte-Anne situé dans le rang Saint-Julien;
- **Abonnement ou billet requis** : un abonnement de saison ou un billet de jour pour les sentiers du Mont-Sainte-Anne est requis;
- **Horaire** : de 9 h à 16 h;
- **Service de garde** : disponible au camp « Les Explorateurs » matin et soir;

**Informations** : auprès de Hugues Longpré par courriel à l'adresse : [hugues.longpre@videotron.ca](mailto:hugues.longpre@videotron.ca).



## TRANSPORT « LES EXPLORATEURS »

Un service de transport est inclus dans le coût d'inscription. Votre enfant pourra donc prendre l'autobus pour se rendre au camp de jour et retourner à la maison en fin de journée. Vous communiquerez à **une seule adresse**, pour toute la durée du camp afin d'assurer une meilleure sécurité des enfants. Prendre note que les horaires ci-dessous mentionnés sont communiqués à titre indicatif; il est conseillé au jeune de se présenter à l'arrêt d'autobus cinq minutes avant l'horaire indiqué.

- **Autobus 1 :**

- Caisse populaire de Saint-Ferréol-les-Neiges :
  - Aller : 8 h 15;
  - Retour : 16 h 25;
- Coin des rues de la Cavée et Fourchue :
  - Aller : 8 h 20;
  - Retour : 16 h 20;
- Coin des rues des Myrtilles et Notre-Dame :
  - Aller : 8 h 25;
  - Retour : 16 h 15;
- Coin des rues des Myrtilles et De Coubertin :
  - Aller : 8 h 30;
  - Retour : 16 h 10
- Coin des rues Soumande et Franc-Clos :
  - Aller : 8 h 35;
  - Retour : 16 h 05;
- Avenue Royale jusqu'au 3058 - coin rue du Soleil-Levant et avenue Royale.

- **Autobus 2 :**

- 269 avenue Royale Saint-Tite-des-Caps (parc des loisirs) :
  - Aller : 8 h 15;
  - Retour : 16 h 45;
- Avenue Royale jusqu'au 3203, avenue Royale et rang Saint-Julien.

- **Autobus 3 :**

- Coin rang Saint-Antoine et avenue Royale :
  - Aller : 8 h 15;
  - Retour : 16 h 30
- Cueillette des enfants des rangs Saint-Antoine et Saint-Nicolas.

## TRANSPORT « ADOS-AVENTURE » (lève-tard 😊)

Les jeunes pourront prendre l'autobus « Les Explorateurs » **voir plus haut pour les détails** ou embarquer aux horaires ci-dessous mentionnés :

- Église : Aller 9 h / Retour 15 h 40;
- Caisse populaire de Saint-Ferréol-les-Neiges : Aller 9 h 05 / Retour 15 h 45.



## INSCRIPTION

### Deux possibilités pour l'inscription :

- **Via la plateforme Qidigo à compter du mardi 1<sup>er</sup> mai 2018.**
- En se présentant à l'Hôtel de ville de Saint-Ferréol-les-Neiges, le mercredi 16 mai 2018 de 18 h 30 à 20 h.
- **Date limite d'inscription : le vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018.**

Le dossier d'inscription doit comporter :

- Le formulaire d'inscription incluant les informations complémentaires;
- La fiche Transport;
- La fiche Service de garde;
- Le code de vie;
- Votre paiement.

**Il est essentiel que vous respectiez les dates d'inscription** afin que nous puissions planifier l'embauche du personnel, les formations, concevoir les listes de présences, les circuits d'autobus, etc. **Nous comptons donc sur votre collaboration.**

***Profitez du tarif de 2017 en vous inscrivant à temps!***  
**Après la date limite d'inscription, soit à partir du 4 juin 2018,**  
**une majoration de 30 \$ sera appliquée sur le tarif.**

Nous vous offrons la possibilité d'inscrire votre enfant :

- À la semaine;
- Pour 7 semaines.

Pour le camp « Les Explorateurs » uniquement, vous avez aussi la possibilité :

- d'inscrire votre enfant à temps partiel (3 jours par semaine, du mardi au jeudi) ou à temps complet (5 jours par semaine);
- d'inscrire un 2<sup>e</sup> enfant avec un rabais de 15 %;
- d'inscrire un 3<sup>e</sup> enfant avec un rabais de 30 %.

**Le paiement complet de l'inscription au camp doit être reçu avant le 26 juin 2018.**

Prendre note qu'aucun remboursement ne sera effectué après la deuxième semaine du camp, **soit après le 6 juillet 2018.** Avant cette date, la Municipalité effectuera un remboursement au prorata de la présence de l'enfant.

Les tarifs ci-dessous s'appliquent pour les résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges et de Saint-Tite-des-Caps (le tarif est majoré de 100 % pour les résidents des autres municipalités).





## TARIFS

- **Les Explorateurs (incluant *Les Merveilles de la nature* pour les 3 à 5 ans) :**

- **1<sup>er</sup> enfant : Pour Saint-Tite-des-Caps le montant est entre parenthèses (\$\$\$)**

**3 jours** par semaine  
(du **mardi au jeudi**)

**5 jours** par semaine

**Service de garde\***

- À la semaine : 45 \$ (55 \$)
- 7 semaines : 200 \$ (245\$)

- À la semaine : 55 \$ (65 \$)
- 7 semaines : 240 \$ (285 \$)

- 5 \$ par jour
- 20 \$ par semaine
- 140 \$ pour les 7 semaines

- **2<sup>e</sup> enfant : Pour Saint-Tite-des-Caps le montant est entre parenthèses (\$\$\$)**

**3 jours** par semaine  
(du **mardi au jeudi**)

**5 jours** par semaine

**Service de garde\***

- À la semaine : 38,25 \$  
(46,75 \$)
- 7 semaines : 170 \$  
(208.25 \$)

- À la semaine : 46,75 \$  
(55.25 \$)
- 7 semaines : 204 \$  
(242.25 \$)

- 5 \$ par jour
- 20 \$ par semaine
- 140 \$ pour les 7 semaines

- **3<sup>e</sup> enfant : Pour Saint-Tite-des-Caps le montant est entre parenthèses (\$\$\$)**

**3 jours** par semaine  
(du **mardi au jeudi**)

**5 jours** par semaine

**Service de garde\***

- À la semaine : 31,50 \$  
(38,50 \$)
- 7 semaines : 140 \$  
(171,50 \$)

- À la semaine : 38,50 \$  
(45,50 \$)
- 7 semaines : 168 \$  
(199,50 \$)

- 5 \$ par jour
- 20 \$ par semaine
- 140 \$ pour les 7 semaines

- **Option Vélo de montagne : 75 \$;**

- **Ados-Aventure (4 jours par semaine) : Pour Saint-Tite-des-Caps le montant est entre parenthèses (\$\$\$)**

- À la semaine : 70 \$ (80 \$);
  - 7 semaines : 280 \$ (320 \$).

- **Camp de vélo (4 jours par semaine) :**

- À la semaine : 120 \$.



## MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement doit être effectué lors du dépôt du dossier d'inscription au secrétariat de l'Hôtel de ville, 33, rue de l'Église, en argent comptant, par chèque ou par débit **avant le 26 juin prochain**.

**Pour les résidents de Saint-Tite-des-Caps :** Il sera également possible d'apporter vos paiements à l'Hôtel de ville de votre Municipalité. Prendre note que les chèques doivent être faits au nom de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

## RÉUNIONS POUR LES PARENTS

- « **Les Explorateurs** » : la réunion d'information pour les parents aura lieu **le mercredi 6 juin 2018 à 18 h 30** au Camping du Mont-Sainte-Anne. Les sujets abordés lors de la réunion seront les suivants : le fonctionnement général du camp de jour, la présentation de l'équipe d'animation, les sorties, le service de garde, le transport, le casse-croûte, les baignades, etc. Une période de questions vous sera évidemment accordée.
- « **Ados-aventure** » : la réunion d'information pour les parents aura lieu **le mardi 12 juin 2018 à 18 h 30** au Centre Sainte-Anne, 10 000 boul. Sainte-Anne à Sainte-Anne-de-Beaupré.

## CONFIRMATION

Aucune confirmation ne sera donnée à la suite de l'inscription d'un ou de plusieurs enfants. Nous communiquerons avec vous **SEULEMENT** s'il y a des modifications que vous devez connaître ou s'il y a des informations importantes à vous transmettre. Sinon, présentez-vous à l'endroit, la date et l'heure prévus.

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier  
la Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré  
pour sa contribution financière à la formation  
des animatrices et animateurs des camps de jour.



**Desjardins**  
Côte-de-Beaupré